



Pour un moratoire immédiat des expulsions sans solutions de familles vivant en bidonville

Paris, le 20 juillet 2015

Un grand nombre de bidonvilles est expulsé sans solution d'hébergement ou de relogement pour les personnes, dans l'indifférence estivale.

Une situation dramatique qui vient de frapper de plein fouet 450 personnes à Nantes, 180 personnes à Marseille dont la moitié sont des enfants, 500 personnes à Chelles, 300 personnes à Ivry sur Seine, 150 personnes à Ris-Orangis, 100 personnes à Ivry-sur-Seine, 50 personnes à Aubervilliers, Bordeaux, le Havre et Logne...

Une situation dramatique qui pèse également aujourd'hui sur plus de 400 personnes à Grenoble dont 160 enfants, comme vient de le dénoncer le maire de Grenoble dans une lettre ouverte au Président de la République, mais aussi 240 personnes dont 100 enfants à La Courneuve, 300 personnes à Saint-Denis, 200 personnes à Bordeaux, à Nantes...

Chaque expulsion est un nouveau drame humain pour les familles qui sont forcées de trouver, en urgence, un autre abri de fortune sur un nouveau terrain ou dans les rues des grandes agglomérations en rompant avec toute attache territoriale. **Ces opérations policières ont des conséquences humaines et psychologiques importantes pour ces familles sans cesse sous pression.** Elles aggravent la situation des personnes en interrompant le suivi social et sanitaire organisé par les associations. Elles renforcent également l'exclusion de nombreux enfants en empêchant leur accès durable à l'école.

Chaque expulsion est un nouvel échec en matière de politiques publiques : **qui peut encore croire que la destruction des bidonvilles fait disparaître la misère ?**

Alors que cette politique répressive a montré toute son inefficacité, le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope et le Collectif des Associations Unies demandent au gouvernement **la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur les expulsions tant que des solutions dignes d'hébergement, de logement et d'accompagnement social ne sont pas proposées aux familles.**

En France, en 2015, environ 20 000 personnes vivent en bidonville. L'accès à des conditions de vie dignes et à l'insertion est possible pour ces personnes si l'Etat et les collectivités locales se

mobilisent. Il n'en reste pas moins que la stabilisation des personnes et la sécurisation de leurs lieux de vie (**accès à l'eau, à l'électricité, ramassage des ordures, sanitaires**) sont les conditions indispensables pour qu'enfants et adultes accèdent à leurs droits (école, emploi, santé...). **Comment suivre une scolarisation régulière, trouver et/ou garder un emploi et être suivi médicalement lorsqu'on est condamné à l'errance ?**

A ce jour, la circulaire du 26 août 2012 qui prévoyait un accompagnement social et une anticipation des expulsions n'a pas produit les effets positifs attendus. Il est donc désormais impératif de rompre avec une approche fondée sur les expulsions systématiques qui finissent par créer les phénomènes qu'elles prétendent pourtant endiguer.

Le Collectif des Associations Unies et le CNDH Romeurope rappellent que **notre République est fondée sur le respect de la dignité et des droits humains pour toutes et tous et qu'il est de notre devoir de proposer ensemble un accompagnement vers l'hébergement et le logement aux familles vivant aujourd'hui dans les bidonvilles.**

Stoppons les expulsions sans solutions !

CONTACTS PRESSE :

FNARS : Céline Figuière, 06 16 85 95 09, celine.figuiere@fnars.org

Fondation Abbé Pierre : Fleur Marquès-Bosio, 06 27 17 09 06, fmarques-bosio@fap.fr

CNDH Romeurope : Manon Fillonneau, déléguée générale, 06 68 43 15 15, manon.fillonneau@romeurope.org